Communauté Francaise

Ministère de l'Education, de la
Recherche et de la Formation.
---

Direction Générale de la Formation,
de la Promotion Sociale , de
l'Enseignement à Distance et des
Allocations et Prêts d'Etudes.
---

Service de l'Enseignement
de Promotion Sociale.
---

1040 Bruxelles , le 13 Jun 96
Rue de la Science , 43
02 / 238.86.11

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: JF / Dossier pédagogique 1548

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS :
GESTION D'UN ATELIER DE REMEDIATION MATHEMATIQUE A LA CARTE
ADAPTE AUX BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT INFERIEUR
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE
PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 980005U36C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit

---
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Melle Schets(02/238.86.54) ou Mr Fortemps (20/238.87.24) ou Mr Dejardin (02/238.87.24)

1548 M

1.2.a

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis** **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

O (1) Communauté française
● (1) Provincial et communal
O (1) Libre confessionnel
O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : M. Jacques LEFERE. Date et signature (2) : 15/5/96

**2. Intitulé de l'unité de formation** : (2)
**Formation continuée des enseignants : gestion d'un atelier de remédiation mathématique à la carte adapté aux besoins de l'enseignement secondaire inférieur**

CODE (3) 980005V36C1

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° **2** de 1. page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

O (1) Enseignement secondaire de : O (1) transition O (1) qualification
du degré : O (1) inférieur O (1) supérieur

● (1) Enseignement supérieur de type court O (1) Enseignement supérieur de type long

| Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur | | | |
|---|---|---|---|
| Proposition de classement | (1) | Classement du Conseil supérieur (1) | |
| Technique | O | Technique | O |
| Economique | O | Economique | O |
| Paramédical | O | Paramédical | O |
| Social | O | Social | O |
| Pédagogique | ● | Pédagogique | ● |
| Agricole | O | Agricole | O |

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :
lettre de classement en annexe.

**6. Caractère occupationnel :** O (1) oui ● (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° **3** de 1 page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° **4** de 1 page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° **5** de 1 page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° **6** de 1 page(s) (2)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)
980065 U36 C1

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

| 1. Dénomination du (des) cours (2) | Classement du(des) cours (2) (4) | Code U (2) (5) | Nombre de périodes (2) |
|---|---|---|---|
| Gestion d'un atelier de remédiation mathématique | CPPM | K | 12 |
| Principe du tutorat | CPPM | K | 4 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| 2. Part d'autonomie | XXXXXXXXX | P | 4 |
| | | | |
| | | Total des périodes | 20 |

**12. Réservé au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable 05-06-1996

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 11 JUIN 1996

Signature : A. COLLINET INSP. COORD.

(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

COMMUNAUTE FRANCAISE

Bruxelles, le 23 janvier 1996.

**Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale**

**Président : J. Ghislain**
Rue de la Science, 43
1040 Bruxelles
Tél.: 02/238.87.43
Fax: 02/238.87.22

*Monsieur Jacques Lefère*
*Administrateur-délégué*
*Rue des Halles, 13*

*1000 BRUXELLES*

V. Réf.:
N. Réf.: C.SUP /CCS/CLA-23/JG/CH/96-01

*Monsieur l'Administrateur-délégué,*

Objet demande de classement d'U.F., enseignement supérieur de type court .

**Réseau CPEONS**

*Je vous fais part de la décision prise, en séance du 23/01/96 à propos de votre demande reprise en objet*

***U.F. : « Formation continuée des enseignants: gestion d'un atelier de remédiation mathématique à la carte adapté aux besoins de l'enseignement secondaire inférieur »***

Classé dans l'enseignement supérieur de type court catégorie: ***Pédagogique.***

*Je vous prie de croire , Monsieur l'Administrateur-délégué, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués,*

Jean Ghislain,
Président.

Copie adressée
- à Monsieur le Ministre ayant l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions
- à Monsieur le Directeur d'administration de l'Enseignement de promotion sociale
- à Monsieur l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de promotion sociale
- au Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale
- aux organisations représentatives des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française
- au Coordonnateur de l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française

**Formation continuée des enseignants: gestion d'un atelier de remédiation mathématique à la carte adapté aux besoins de l'enseignement secondaire inférieur**
12/02/96

# FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

## *FINALITES GENERALES*

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

## *FINALITES PARTICULIERES*

Cette unité de formation s'inscrit dans un projet global de création de Centres d'évaluation et de remédiation , après la phase expérimentale en cours sur le site de La Louvière ( synergie ville-province).
Plus particulièrement, elle vise à permettre aux étudiants, notamment les enseignants de l'enseignement de promotion sociale:

- d'appréhender les principes de la gestion et le tutorat d'un processus de remédiation mathématique à la carte adapté aux besoins des publics de l'enseignement secondaire inférieur et reposant sur une approche individualisée des apprenants en mettant en oeuvre:
  - ⇒ soit une pédagogie thématique
  - ⇒ soit une pédagogie des objectifs
  - ⇒ soit une pédagogie par centres d'intérêts
- sur le plan méthodologique de construire leur intervention pédagogique sur la méthode " MAC 6 ".

  l'outil informatique comme outil d'évaluation ne prenant sa pleine mesure que si l'enseignant veille au respect du contexte méthodologique:
  - **la médiation**: intervention de l'enseignant/médiateur entre le sujet et son environnement afin de donner un sens à l'apprentissage
  - **la prise de conscience** par l'apprenant de ses capacités et des processus de pensée qu'il met en oeuvre
  - **la centration sur l'apprenant**, ses modes de résolution et les stratégies mises en oeuvre
  - **le conflit socio-cognitif** en privilégiant les interactions sociales au sein du groupe

**Formation continuée des enseignants: gestion d'un atelier de remédiation mathématique à la carte adapté aux besoins de l'enseignement secondaire inférieur**
**12/02/96**

# CAPACITES PREALABLES REQUISES

## *CAPACITES*

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:
à partir de consignes précises,

- rédiger une séquence de gestion d'un processus d'éducabilité cognitive;
- justifier son approche.

## *TITRE (S) POUVANT EN TENIR LIEU*

Attestation de réussite de l'unité de formation:
**Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive**

## *CONDITIONS PARTICULIERES*

Et, pour les enseignants, une lettre d'introduction par le directeur de l'établissement d'enseignement et, pour les non-enseignants, une lettre d'introduction par le chef de service.
Etant donné la spécificité de cette unité de formation, l'accès y est réservé aux enseignants des instituts ou écoles de promotion sociale inscrits dans l'expérience de l'évaluation assistée par ordinateur ou à tout autre expert reconnu comme intervenant dans le cadre de la formation des adultes, soit dans des entreprises privées, soit dans des administrations publiques, motivés pour cette approche de l'évaluation.

# RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

**Formation continuée des enseignants: gestion d'un atelier de remédiation mathématique à la carte adapté aux besoins de l'enseignement secondaire inférieur**
**12/02/96**

# PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

En fin d'unité de formation, l'étudiant doit être capable

**de mettre en oeuvre, d'une manière adéquate, les capacités suivantes:**

- assurer une remédiation mathématique basée sur les principes de l'éducabilité cognitive
- construire son intervention sur un support global et plurisensoriel (papier-crayon, son, image statique, image animée)
- assimiler les principes du tutorat permettant une gestion individualisée des besoins et de leur remédiation
- stimuler, en milieu pédagogique, les capacités suivantes chez l'apprenant:

**Ces capacités seront atteintes par la résolution de problèmes d'application mettant en jeu**

- **les concepts,**
- **les méthodologies ( y compris les outils et les techniques y afférents) suivants :**

la numération et les techniques opératoires
la proportionnalité
le repérage dans l'espace à travers sa représentation graphique
la maîtrise des systèmes de base temps et espace
l'utilisation d'outils mathématiques dans diverses situations de la vie courante

**Formation continuée des enseignants: gestion d'un atelier de remédiation mathématique à la carte adapté aux besoins de l'enseignement secondaire inférieur**
**12/02/96**

# CAPACITES TERMINALES

à partir de consignes précises,
L'étudiant doit prouver qu'il possède les compétences suivantes:

- rédiger une séquence de gestion et de tutorat d'un atelier de remédiation mathématique à la carte basé sur les principes de l'éducabilité cognitive;
- justifier son approche.

Pour réussir, l'étudiant devra atteindre le degré de maîtise minimum suivant :

- argumenter de manière cohérente
- avoir pris conscience des implications de cette méthode de stimulation du raisonnement mathématique dans sa profession.

ANNEXE 6

**Formation continuée des enseignants: gestion d'un atelier de remédiation mathématique à la carte adapté aux besoins de l'enseignement secondaire inférieur**
12/02/96

# PROFIL DU ( DES ) CHARGES DE COURS

Expert possédant une compétence avérée au plan de la gestion d'un atelier de remédiation mathématique à la carte basé sur les principes de l'éducabilité cognitive

# Evaluation - Remédiation

